

ECHO

Aïre-Le Lignon

2013

Journal des intérêts
d'Aïre-Le Lignon

N°7

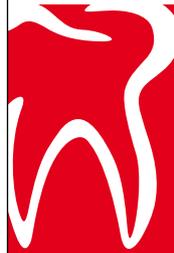


pharmacie du lignon

articles de droguerie photos
parfumerie diététique

Laboratoire dentaire du Lignon ■ Guy Burdet

DEPUIS 1976 AU LIGNON



ENTRETIEN & RÉPARATION DE PROTHÈSES

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Fédération des
Carrossiers romands

Entretien & réparation
toutes marques

info@garageperroud.ch Michel REY



Pose de vernis classique

Pose de vernis semi-permanent

Beauté des mains

Beauté des pieds

Centre commercial du Lignon - Tél: 022 796 80 30 - info@nailscorner.ch

Votre annonce dans

ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

Tirage
5'000 ex.

Format
A4

Papier
90 gr. couché

Distribution
tous ménages

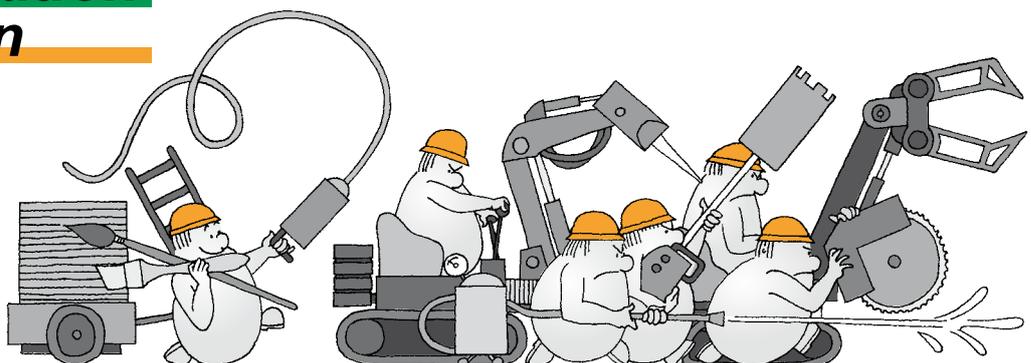
Du 1/8 de page à la page de couverture,
rendez visible votre commerce à travers
le journal de votre région!

Dès CHF 175.- la parution,
pour une campagne publicitaire ciblée.
Le montage de votre annonce vous est offert!

Contactez-nous pour plus de renseignements, au
022 343 03 43, ou par e-mail à sportmag@vtx.ch

transformation rénovation

dmb
www.dmb.ch



ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2013

Frs 30.- minimum

CCP 12-15388-4

Prochaine parution

13 décembre 2013

Délai de remise des textes

2 décembre 2013



ÉDITORIAL

Novembre

4

L'ÉCHO DU MOIS

L'éphéméride

Écho du passé

5

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Échéances de concessions

Démographie

6

LA VIE DU QUARTIER

Léman Bleu et les 50 ans du Lignon

Ça bouge à Lignon Centre

Coup de gueule!

Concours photo du contrat de quartier

Un habitant du quartier récompensé

7-10

ECHOS D'AILLEURS

Téléthon et chaîne du coeur

Vaccin contre la grippe

11

CHEZ VOUS

Parlons jardinage

La recette de Tante Lotte

Un livre, un écho

12-13

AGENDA ET SORTIES

Novembre & Décembre

La soirée choucroute

14

Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction
Robert Borgis
T 022 970 13 60
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Graphisme, mise en page
Actual Pub
Benoît Stolz

Photo couverture
© Blaise Lambert

Publicité
Actual Pub
T +41 22 343 0 343
Benoît Stolz
T +41 78 721 14 72
sportmag@vtx.ch
Dominique Poupaert

Site internet
www.aiali.ch

Editeur
Association des Intérêts
d'Aïre – Le Lignon

**Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur**
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien
CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2012-2013
Président
Rafael Gemes
076 231 90 84

Membres
Mme Michèle Finger
MM. Robert Borgis; Alain
Gaumann; Yves Magnin;
Michel Paley; Roland
Rey-Mermier; Daniel Rochat
et Hans-Ruedi Vetterli

Membres suppléants
Mmes Monique Huisoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon



Robert Borgis,
Rédacteur

Et revoilà déjà le moment, pour le rédacteur, de fouiller, comme à chaque parution, le panier à sujets, le tiroir des idées afin de «mitonner» l'éditorial de notre bulletin.

Les élections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat, sujet presque déjà périmé, chacun ayant déjà pris connaissance, dans les médias, des résultats peut-être pas ceux à quoi il s'attendait.

Le mois de novembre, déjà bien entamé certes, voit en son début (1^{er} et 2 novembre) la commémoration de la Fête de la Toussaint et des morts où l'on voit, durant ces deux jours, les tombes être l'objet de soins attentifs, ornées de fleurs et de nombreux visiteurs. La foule qui s'est rendue dans les cimetières, il y a, sans doute, des personnes pour qui la mort est la fin de tout, convainques de ceux qui sont morts il ne reste qu'une poignée de poussière et que les tombes ne sont qu'un moyen pour recouvrir ces restes et remémorer des gens qui n'existent plus d'aucune manière et alors la visite au cimetière devient la visite d'une pierre, d'une stèle ou d'un monument, mais à rien d'autre. C'est bien triste.

Dans son ouvrage «Le livre de la vie», l'auteur Martin Gray écrivait: «*Etre fidèle à ceux qui sont morts ce n'est pas s'enfermer dans la douleur, mais continuer de creuser son sillon, doit et profond, comme ils l'auraient fait eux-mêmes, comme on l'aurait fait avec eux, pour eux*».

Il est vrai aussi que le rythme délirant de notre vie quotidienne ne laisse plus beaucoup de place et de temps pour garder nos défunts à côté des vivants. Aussi, il est bon de garder cette tradition d'un temps pour se remémorer les années que nous avons passées avec ceux que nous avons aimés et qui nous ont quittés et de prendre aussi un moment pour une visite dans le cimetière où reposent nos chers disparus, en se rappelant cette pensée attribuée à Saint Augustin ou à Charles Péguy: «*Pourquoi serais-je hors de votre pensée, simplement parce que je suis hors de votre vue?*».

A la fin de cet éditorial, la rédaction tient à exprimer à toutes les personnes frappées dans leurs affections chères son témoignage de profonde sympathie et à leurs renouveler ses condoléances sincères.

L'ÉPHÉMÉRIDE

Novembre

Ce mois tire son nom de «novem» (neuf) étant le neuvième mois dans le calendrier romain, nom qu'il conservera malgré sa chute au onzième rang dans les calendriers julien et grégorien. Il était dédié à Diane, déesse de la chasse, symbolisant la beauté et la nature. Les Egyptiens l'appelaient Athyr et célébraient, pendant quatre jours, à partir du 17, une fête lugubre en l'honneur de la déesse Isis, affligée de la perte d'Osiris, son frère tué par son mari Tiphon. Dans le calendrier républicain, Frimaire, le mois des gelées, commençait vers le 21 novembre, mais c'est pourtant lors de ce mois considéré lugubre que l'on procède à la plantation des nouveaux arbres avec le plus de chance de succès (A la Sainte-Catherine, le 25, tout bois prend racine).

En 610, le pape Boniface IV consacre ce mois à la Vierge Marie et à tous les Martyrs et au 9^e siècle, le pape Grégoire transfère cette fête au 1^{er} novembre, incluant tous les saints, afin d'honorer ceux qui ne sont pas fêtés à une date précise, donnant ainsi naissance de la **Fête de la Toussaint**. Mais c'est le 2 novembre qui est le jour de prière pour tous les défunts, journée instituée, en 990, par l'abbé de Cluny.

Durant ce mois, les jours diminuent de 72 minutes et le 22 novembre, à 4h49, le Soleil entre dans le signe du **Sagittaire**, dont le natif pense qu'il est protégé, que la Providence veille sur ce signe parce qu'il est son préféré.

ÉCHO DU PASSE

Il y a 100 ans

Le 6 novembre 1913, à la salle Gaveau à Paris, pour le couronnement d'une longue et glorieuse carrière, le compositeur **Camille Saint-Saëns**, âgé de 78 ans, donnait son concert d'adieu de pianiste virtuose.

Né à Paris le 9 octobre 1835 et mort à Alger le 16 décembre 1921, Camille Saint-Saëns avait donné en mai 1846, à l'âge de 11 ans, son premier concert à la Salle Pleyel à Paris, en interprétant le «*Concerto en mi bémol*» de Mozart. Parmi ses œuvres, les plus connues du public sont notamment *Le Carnaval des animaux* et *La danse macabre*.



La certitude de cette baraka fait de lui un individu optimiste et positif. Il est également un être entier, tendu vers des idéaux élevés qu'aucun obstacle ne pourra empêcher d'atteindre. Toujours plus haut, toujours plus grand est sa devise et il y croit. Etre médiocre lui fait horreur et, en conséquence, il emploie toute sa volonté et toute son énergie pour éradiquer, tant sur le plan psychique que physique.

Le Sagittaire n'est pas la personne d'un seul instrument, c'est l'orchestre tout entier. Souvent excessif, toujours original et quelque fois provocateur, il dépasse les barrières et les frontières afin de pouvoir réaliser ses rêves. C'est aussi un être loyal et généreux qui aime son indépendance

Le dicton du mois

Brouillard en novembre,
l'hiver sera tendre.

La pensée du mois

Relevée à l'entrée d'un cimetière:

Nous avons été ce que vous êtes, vous deviendrez ce que nous sommes.

Le truc du mois

Pain rassis recyclé

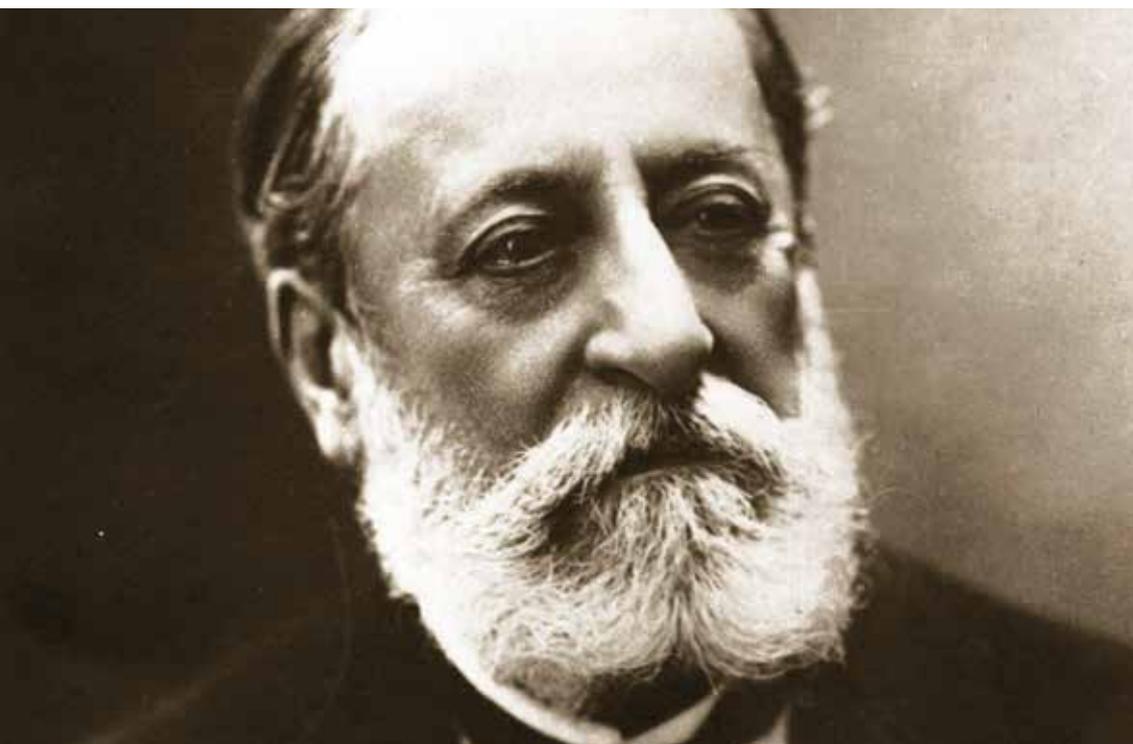
Ne jetez plus un morceau de pain rassis, mais découpez-le en petits dés que vous ferez dorer dans un peu d'huile pour en garnir votre salade.

Le saviez-vous?

Le projet de réalisation d'une passerelle sur le Rhône entre Aïre et Onex, n'est pas une idée propre à notre époque. En effet, au début de 1556, les Bernois, qui avaient conquis le Pays de Gex, informèrent le Conseil de Genève de leur intention de construire un pont sur le Rhône, en dessous de Vernier, à peu près où se trouve la passerelle de Chèvres, afin de leur permettre de circuler dans leurs possessions des deux rives du fleuve sans passer par Genève. Un volumineux mémoire avait été rédigé, invoquant notamment l'ancienne suzeraineté épiscopale de Genève sur le Rhône, à laquelle le Conseil d'Etat avait succédé et dès lors contestant aux Bernois le droit de construire le pont projeté. Ces derniers se défendant d'avoir jamais rien voulu faire de désagréable pour Genève, vu l'opposition soulevée par les Genevois renonçant alors à leur projet.

C'est donc à l'opposition du Conseil de Genève que ce pont, qui aurait rendu de grands services aux habitants des deux rives du Rhône, ne fut pas construit (déjà une «Genferei»?).

Tiré de «Recherches historiques sur Vernier» d'Henri Golay, ancien Maire de Vernier.



Autorisations de construire

Du 11.10 au 8.11.2013

J.D. Viret

démolition d'une cabane de jardin,
entrée maison
ch. du Renard 9a

J.D. Viret

construction 3 villas
contiguës, couvert
ch. du Renard 11,11a,11b

P. Haubrechts

installation cheminée métallique
en extérieur
ch. du Renard 82

J.-C. Gossi

installation panneaux solaires
en toiture
ch. H.-de-Buren 11

Equinix Switzerland

installation 6 antennes paraboliques
rte du Bois-des-Frères 48

M. et Mme Mega

démolition d'une villa
ch. des Grebattes 1

M. et Mme Mega

construction de 2 villas
mitoyennes et garages
ch. des Grebattes 1

Commune de Vernier

aménagement de berges,
espaces détente
ch. du Moulin-des-Frères

V. Rayo

construction d'une véranda
rte du Bois-des-Frères 39

Commune de Vernier

aménagement routiers, réfection
av. du Lignon; rte du Bois-des-Frères

M. et Mme Chiacchiarri

création d'une lucarne
rte du Bois-des-Frères 43

Commune de Vernier

reempl. gazon d'un terrain de football
ch. des Fossés 8

Commune de Vernier

mise en place de 6 mâts d'éclairage
ch. des Fossés 8

ÉCHÉANCE DE CONCESSIONS

Les personnes ayant des parents inhumés dans les cimetières municipaux de Vernier (cimetières d'Aïre et de Vernier - ancien et nouveau) en 1993, ainsi que celles possédant des concessions ou des cases au columbarium arrivées à terme en 2013, sont informées de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit jusqu'au 31 mars 2013 à:

Administration municipale

Etat civil - case postale 520 - 1214 Vernier

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, passé ce délai, la commune en disposera. Pour les concessions de cases au columbarium non renouvelées, les cendres seront déposées, sans autre avertissement, dans un caveau cinéraire collectif.

Le maire: Pierre Ronget



CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal a été programmée au mardi 12 novembre avec éventuellement une séance de relevée le jeudi 14 novembre à 20h30, avec notamment le vote du budget 2014.



DÉMOGRAPHIE

Décès annoncés du 10 au 1^{er} novembre 2013

Cervoni née Grossi, Marcella, 1919
av. du Lignon 53

Concas, Luigi, 1937, rte de Montfleury 68
Conti, Louis Hector, 1931, av. de Crozet 8
Gasmi, Zied, 2001, rue J.- Simonet
(décédé en Tunisie le 13.5.01.2006)
Gaudard née Bertschy, Claire Marthe, 1925,
ch. del'Écu 1 c/La Châtelaine
Kopelidis, Alexandros, 1940, av. de Châtelaine 85

Messerli, Philippe René, 1957

ch. du Grand-Champ 25,
Moreira Pacheco, Maria Emilia, 1934
rte de Montfleury 5a

Pfenninger née Dutczak, Ludwika, 1923
ch. de l'Esplanade 32

Ramirez, José Manuel, 1919, av. du Lignon 84

Taha Moustafa Soultan, 1967
ch. des Myosotis 16
Ter-Ghazaryan, Zara, 1951
Ch. du Crest-des-Isles 22 c/Plaindoux
Trautmann, Henri, 2013, ch. des Coquelicots 9

*Les gens que nous avons aimés
ne seront plus jamais où ils
étaient, mais ils sont partout
où nous sommes*

Service des pompes funèbres

Ouvert 7 jours sur 7
Permanence téléphonique
24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève



VILLE DE
GENÈVE

LÉMAN BLEU ET LES 50 ANS DU LIGNON

La télévision locale genevoise a diffusé, le vendredi soir 18 octobre dernier, une émission spéciale pour commémorer le cinquantième anniversaire de la naissance de la Cité du Lignon.

Il y avait, en direct, plusieurs invités dont M. Louis Payot, architecte, l'un des concepteurs de l'ensemble immobilier, dont l'implantation des bâtiments en ordre continu, donnant à chaque foyer la double orientation, sans aucune construction limitant la vue et permettant à chaque logement de profiter au maximum du soleil. Une composition architecturale unique en Suisse et même en Europe.

Rappelons que la parcelle où devait s'élever les constructions était délimitée par le chemin du Lignon (devenue rte du bois-des-Frères après son élargissement), le Bois-des-Frères, les bords du Rhône et le Nant des Grebattes (séparant la région d'Aire du domaine du Lignon).

Le terrain à disposition représentait une surface d'un seul tenant de 280'000 m² dont il a fallu détacher 35'000 m² de forêt bordant le Rhône et le nant et plus de 50'000 m² pour la construction des écoles, des bâtiments publics et les emprises pour les routes.

La première étape a été prévue pour l'automne 1963 et l'arrivée des premiers habitants en fin d'année 1965.

La dernière main ayant été mise aux travaux d'aménagement du Lignon, une grande fête populaire a été organisée le samedi 7 et le dimanche 8 octobre 1972. Le dimanche à cette occasion, les élèves des écoles enfantines et primaires du Lignon, dirigés par Claude Dupasquier, et accompagnés par la Fanfare municipale de Vernier, sous la baguette de François Thomé, ont interprété le «**Chant du Lignon**», dû à l'initiative de Mme Buob, maîtresse principale des classes enfantines.

Ce chant a fait appel à la collaboration des habitants à travers un concours lancé pour les paroles et ce sont les textes de Mme Fedrigo et M. Zbinden qui ont été retenus par le jury. La musique de ce chant a été composée par Claude De Coulon, dont le refrain disait:

**C'est le cœur du Lignon qui bat, qui bat, qui bat
Ton cœur, mon cœur,
Et nos cœurs et vos cœurs,
Vibrant à l'unisson.
Chanter, aimer, peiner, Travailler,
Rire et s'amuser:
C'est notre vie,
C'est notre vie,
La vie du Lignon**

Le Chant du Lignon

Musique: CLAUDE DE COULON

Paroles: Mme FEDRIGO, M. ZBINDEN

interprété par les enfants des écoles enfantines et primaires du Lignon. Direction M. Claude Dupasquier accompagné par la Fanfare municipale de Vernier, direction M. François Thomé.



À l'époque, un disque avait été sorti, pour marquer l'évènement

Chaud! Les marrons

Dans une de ses chansons, Dalida chantait les paroles suivantes:

J'ai froid dans le dos
et j'ai la goutte au nez
Quand l'hiver est là
et que tombe la neige
Pour me réchauffer
il me faut plus qu'un baiser
Ah! alors tu m'achètes quelques
marrons grillés

S'acheter des marrons grillés, c'est relativement facile dans notre presqu'île, un stand de marrons est installé, **tous les jours, sauf le dimanche, de 11h à 18h**, à l'entrée du Centre commercial du Lignon.



Marché de Noël 2013

Marché du monde, la crèche de Bethléem, l'association Errah, Utopie Nord-Sud, Omoana, Amnesty Internationale, Village Exchange Switzerland etc. proposent la possibilité d'offrir vos cadeaux différemment et vous attendent le:

**1^{er} décembre, de 10h à 16h,
à la salle paroissiale de St-Pie X
(Le Bouchet)**

Solidarité, partage, rencontres, artisanat, produits alimentaires, petite restauration et buvette sont au programme.

Les Joyeux dimanches

Pour tous ceux qui aimeraient passer un moment en bonne compagnie et partager un repas simple de manière conviviale:

Le «Réseau solidarité d'Aire-Le Lignon» vous propose, un dimanche par mois, un repas simple, ouvert à tous, vous donnant l'occasion de le partager, de manière conviviale, avec d'autres.

prochain rendez-vous

Dimanche 8 décembre à 12h15
Centre de quartier du Lignon
(sous l'église catholique)

Participation de CHF 7.- minimum par personne Le vin est en supplément.

Inscription

Jusqu'au vendredi 6 décembre, 12h au 022 796 62 79 (M. Hatt) ou 022 796 80 07 (M. Vergari). Attention, nombre de places limité.

Cuisinier(e) recherché(e)

Suite à l'arrêt, pour raisons de santé, après de nombreuses années de dévouement bénévole de M. Oronzo Vergari, comme cuisinier apprécié des repas des «Joyeux Dimanches», les responsables sont à la recherche d'une personne dévouée, prête à s'engager pour le remplacer aux fourneaux et à l'organisation des repas mensuels.

Renseignement

M. Walter HATT
T 022 796 62 79

ÇA BOUGE À LIGNON CENTRE!

Vacances d'automne animées au Centre commercial du Lignon

Du mercredi 23 au samedi 26 octobre, les commerçants du **Lignon Centre**, en partenariat avec la radio **ONE FM**, ont proposé à la population une opération spéciale «Vacances d'Automne» en organisant, chaque jour, une animation ludique les invitant à jouer au «**Memory One**» leur permettant de remporter, en cas de réussite, des bons d'achats de CHF 10.- et d'autres lots, ainsi qu'une carte de participation au grand tirage au sort du samedi après-midi à 16h qui permettait de remporter:

2 x 2 billets pour le concert de Bastian Baker
Une iPad mini
Une caméra Go Pro



Le samedi après-midi, avec un petit retard sur l'horaire fixé afin de permettre aux derniers chalandes de tenter leur chance, une joyeuse cohorte de jeunes et moins jeunes ont assisté au tirage au sort qui a désigné les heureux gagnants suivants:

Natalia Fernandez Galvis et **Katia Di Filippo** qui remportent les billets pour Bastian Baker.

L'iPod mini est attribuée à **Maria del Mar Ferreiro** et c'est **Mauro Vicario** qui remporte la caméra GoPro.

Une centaine de participants ont déposé leur carte dans l'urne et tous les vainqueurs du tirage au sort étaient des habitants de la Cité du Lignon.



TROC LIGNON JOUETS

Annulation de la vente de jouets d'occasion 2013

Après plus de trente ans, le traditionnel «Troc Jouets du Lignon» ne pourra pas avoir lieu, faute de disponibilité de la salle

L'équipe de tous les bénévoles du **TROC LIGNON JOUETS**, très déçue, espère pouvoir vous accueillir à nouveau en 2014.

COUP DE GUEULE!

Pour une route d'Aire sécurisée.

Dans l'Echo N°7 de 2010, nous relations que lors de la séance du 5 octobre 2010, le Conseil municipal a pris en considération et transmis à la commission ad hoc une pétition relevant que cela fait longtemps que le problème de la sécurité des usagers de la route d'Aire existe. Par usagers, il s'agit des véhicules motorisés, les TPG, les cyclistes et les piétons. Tous n'étant pas logés à la même enseigne.

Les pétitionnaires ont relevé, qu'au début de l'année 2010, un courrier a été adressé aux autorités cantonales et municipales afin que ce sujet soit abordé par les services compétents, en demandant notamment des passages piétons sécurisés qui protègent efficacement du trafic, une piste cyclable, en continuation de la route du Bois-des-Frères, en direction de Genève, et de passer à une voie de circulation dans le sens Lignon-Genève.

Notre rédaction a reçu à mi-octobre le message ci-dessous des pétitionnaires:

Aménagement route d'Aire

Début 2010 nous avons fait passer une pétition afin que la route d'Aire soit réaménagée pour plus de sécurité.

Les points relevés étaient le conditionnement de la route dans le sens Lignon – Genève en une voie plus une piste cyclable ainsi que des îlots au centre de la route pour les deux passages piétons. Les pétitionnaires ont été entendu et avons été convoqué par deux fois à la mairie pour donner notre point de vue et notre choix sur les deux projets présentés.

Malheureusement depuis la nouvelle législature aucune nouvelle. Et surtout pas d'aménagement réel sur ce tronçon qui reste dangereux par une vitesse souvent excessive.

Un accident survenu entre une voiture et un motard le mardi 1^{er} octobre est là pour nous le prouver.

Les pétitionnaires pour une route d'Aire moins dangereuse

LES REPAS DU VENDREDI 2013-2014

Pour tous les habitant-e-s de la presqu'île, génération et culture confondues au **Centre de quartier du Lignon**, Place du Lignon 32 – Sous l'église catholique.

Novembre 2013

vendredi 22 et vendredi 29 à 12 h

Décembre 2013

vendredi 6-13 et 20

Janvier 2014

vendredi 10-17-24 et 31

Février 2014

7-14-21 et 28

Mars 2014

7-14-21 et 28

Mai 2014

2-9-16-23 et 30

Inscription

par téléphone: 022 796 42 69
jusqu'au jeudi soir à 18 heures.

Participation financière

CHF 6.- par personne

Organisation

La Carambole avec le soutien du Contrat de quartier Aire-Le Lignon

CONCOURS PHOTO DU CONTRAT DE QUARTIER

Les organisateurs ont décidé de prolonger le concours et de fixer le délai d'envoi au 15 janvier 2014.

En effet, des participants ont déjà envoyé un certains nombres de photos afin de prendre part au concours lancé par le Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon, mais hélas pas assez pour mettre sur pied une exposition comme il avait été prévu à l'origine.

Ils espèrent ainsi recevoir encore des photos aussi des quartiers de Châtelaine, Balaxert,

Libellules, Cointrin, Les Avanchets et du village de Vernier. Les images peuvent être envoyées directement sur le site du Contrat de quartier:

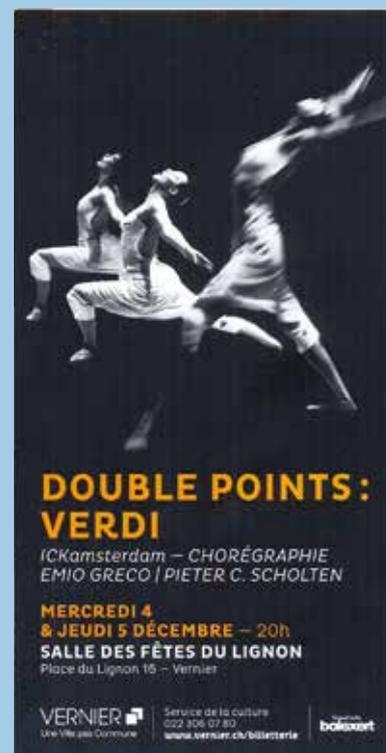
www.cq-aire-lignon.ch

et les 30 meilleures photos seront exposées à la Maison Chauvet-Lullin. Les lauréats bénéficieront d'un tirage et d'un montage de qualité de leurs œuvres.



Spectacles de danse, au Lignon

Organisation: Service de la culture de Vernier



Billets:

Plein tarif: CHF 30.-
Tarifs réduits: CHF 20.-
(AVS/AI/Chômeurs/Étudiants)
Tarifs enfants: CHF 10.-
(enfants jusqu'à 10 ans)

À
votre
bon
droit

Yves
Magnin
Avocat



Mme A a été dénoncée par la police pour ne pas avoir respecté avec sa voiture une distance suffisante avec le véhicule la précédant. Elle se demande ce qu'elle risque.

Lorsque des véhicules se suivent, le conducteur doit se tenir à une distance suffisante du véhicule qui le précède afin de pouvoir s'arrêter à temps en cas de freinage inattendu (art. 34 LCR, 12 OCR). La distance suffisante dépend des circonstances concrètes, notamment des conditions de la route, de la circulation et de la visibilité. Le but de cette règle est de permettre au conducteur, même en cas de freinage inopiné du véhicule qui précède, de s'arrêter derrière lui.

La jurisprudence admet la règle des 2 secondes ou du «demi compteur» (un intervalle de 1,8 seconde) comme un standard minima habituellement reconnu avant qu'une violation simple des règles de la circulation ne soit retenue. Lorsque l'intervalle entre les véhicules est inférieur à 0,8 voire 0,6 seconde, le cas devient grave. Ainsi, une faute grave a été retenue pour un conducteur qui, sur 800m et à 100 km/h, a suivi le véhicule le précédant sur la voie de gauche de l'autoroute avec un écart de moins de 10m, soit à 0,3 seconde de temps de parcours.

Il s'agit toutefois de lignes directrices car la qualification «grave» ou «simple» ne dépend pas uniquement de la distance, mais de l'ensemble des circonstances. Les peines menaces ne sont pas les mêmes puisqu'une violation simple est punie par une amende, alors qu'une violation grave, impliquant donc un sérieux danger pour la sécurité d'autrui, est sanctionnée

Suite, colonne page suivante

«INTERNATIONAL WHITEWATER HALL OF FAME»

Un habitant du Lignon champion 2013



Le 5 octobre dernier, à Nuremberg (Allemagne) l'«International Whitewater Hall of Fame» qui honore les personnes ayant apporté une contribution significative aux activités, développement, compréhension et promotions des sports d'eaux vives a désigné, comme champion international 2013, **M. Milo Duffek**, domicilié avec son épouse, au Lignon depuis 1968, pour ses mérites en **canoë kayak**. Cette récompense est décernée non seulement pour les résultats sportifs du lauréat, mais surtout pour le développement d'une nouvelle technique active de virage et de manoeuvre d'un parcours de slalom dans les cours d'eau difficiles. Technique toujours utilisée de nos jours sous le nom «**Duffek Stroke**» ou simplement «**Duffek**».

Né le 21 juillet 1928 en Tchécoslovaquie. Pendant les vacances scolaires, il travaille dans les mines de charbon pour prouver sa solidarité avec le socialisme. Après les études secondaires, il se voit refuser son inscription, en 1948, à la Faculté de médecine de l'université Charles à Prague, du fait que ses parents étaient médecins. Il change de parcours universitaire et termine avec le diplôme de maître d'éducation physique et de géographie, mais il est dans l'impossibilité d'enseigner vu sa situation politique.

En 1948, membre de l'équipe junior de ski, il est invité, avec ses camarades, par l'équipe de canoë pour des essais avec les bateaux en compétition sur la Moldau à Prague, avec en arrière-pensée l'idée de les faire prendre un bain dans les eaux froides de la rivière. Milo Duffek est le seul à ne pas chavirer.

A la fin de la saison de ski, il commence l'entraînement et l'apprentissage en kayak et rejoint l'équipe tchèque de canoë vitesse. Avec son programme d'entraînement soutenu, il est qualifié dans l'équipe nationale et participe à de nombreuses compétitions dans les pays de l'Est (Hongrie, Pologne, Roumanie, URSS) et remporte également plusieurs fois le titre de champion de Tchécoslovaquie, mais ne peut participer à des compétitions à l'étranger, pour des motifs politiques.

Après bien des discussions, il est autorisé à participer aux championnats du monde à Merano, en 1953, à la condition d'être accompagné par un policier (!) qui ne doit pas le quitter d'une semelle, officiellement pour l'aider à porter le bateau, l'équipement, etc. et même partager sa chambre à l'hôtel. Vu cette situation, il décide de ne pas gagner les championnats, même en étant le grand favori, en touchant volontairement la porte N° 14, écopant ainsi de 100 points de pénalisation.

La surveillance s'étant alors un peu relâchée, il rejoint l'équipe suisse et repart avec elle, caché sous une bâche, dans leur camion. Le 1er août 1953, il s'annonce à la police des étrangers à Zurich Il se déplace ensuite en Suisse romande où il travaille notamment au Collège protestant romand à Founex comme professeur d'éducation physique. Il séjourne aussi à Genève, travaillant dans le magasin de photos Trepper où il fait d'ailleurs connaissance, «dans la chambre noire» d'Irmgard (également championne suisse K1 féminin) qui deviendra son épouse et qui l'accompagne depuis dans toutes ses aventures possibles et imaginables.

Il pratique différents sports: canoë avec l'équipe suisse; hockey sur glace; volleyball (membre de l'équipe du Servette gagnante de la Coupe suisse); décroche un brevet de pilote d'avion et de deltaplane.

Son palmarès: 2^e au championnat du monde slalom 1955 à Tacen (Yougoslavie); 4^e du slalom au Mondial 1959 à Genève et 4^e de descente au Mondial 1959 à Treignac (France). En 1964, il entraîne, aux Etats-Unis, l'équipe américaine, pour devenir, par la suite, entraîneur de slalom de l'équipe suisse qui remporte, 1979, la médaille de bronze et en 1981 la médaille d'argent, avec, les deux fois, son fils Milo junior, dans l'équipe. (Bon sang ne saurait mentir!).

Aujourd'hui, à 85 ans, même si ses jambes lui causent quelques problèmes, il part en vacances de plongée, continue à faire du monoski avec son épouse et son fils.

LE TÉLÉTHON, LA CHAÎNE DU COEUR

Depuis 2012, le logo du téléthon est le **coeur**.

Cette année, Téléthon Genève fête son 15^e anniversaire et de très nombreux bénévoles (corps de sapeurs-pompiers, protection civile, Lions Clubs, associations diverses et clubs sportifs) se mobilisent, comme à chaque édition, dans toute la Suisse en faveur de TELETHON. Ils rivalisent d'imagination et de dévouement, vous invitant à exprimer votre solidarité pour lutter contre les maladies génétiques rares.

Cette année, **la traditionnelle vente des peluches se déroulera les 6 et 7 décembre 2013**, au cours de laquelle, il vous sera proposé «**JOY**» un mignon bébé tigre.



LA GRIPPE N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES!

La saison hivernale est toute proche et avec elle, la grippe fait son apparition avec ses ravages.

Notamment sur les personnes âgées ou affaiblies par une maladie du cœur ou des poumons, du diabète, etc..

Il est judicieux d'adopter une attitude prévoyante. **Se faire vacciner**, dès maintenant, pour ne pas être malade en janvier et février.

Le vaccin ne protège pas du rhume ou autres viroses, mais stimule les défenses immunitaires.

LAMPES LED: PROTÉGEZ LA PLANÈTE!

L'utilisation des lampes LED se développe de plus en plus et il faut donc prendre l'habitude de faire un effort pour protéger l'avenir de notre planète.

Les ampoules LED usagées ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères, en raison de la présence de certains composants qui doivent, impérativement, être recyclés pour préserver l'environnement.

Les revendeurs ont l'obligation de **reprendre** les ampoules usagées **gratuitement**. Il existe aussi, dans les déchetteries et les points de collecte des points de récupération pour ce type d'ampoules.



d'une peine privative de liberté de 3 ans au plus ou d'une peine pécuniaire, sans compter sur une mesure administrative de retrait de permis.

Il reste donc à espérer pour Mme A que seule une violation simple soit retenue.

Si vous souhaitez connaître vos droits ou avez besoin d'informations juridiques, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'Ass. des Intérêts d'Aire-Le Lignon, CP 114 - 1219 Aire. Pour chaque parution, nous déterminons la ou les questions relevant d'un intérêt général. Me Yves Magnin, avocat au barreau de Genève, y répondra dans cette rubrique en garantissant naturellement l'anonymat des personnes concernées.

Petites annonces

Ne jetez pas les timbres postaux usagés

Evelyne récupère tous les timbres usagés, de tous pays, du plus petit au plus élaboré. Conservez donc ceux de votre courrier que vous pourrez, ensuite, lui offrir! Une partie sera remise à une action humanitaire.

Chacun reçoit du courrier oblitéré. Après lecture, merci de ne plus jeter aux papiers les timbres du courrier reçu et de les garder pour Evelyne.

Suite à nos annonces, des lecteurs et lectrices ont déjà répondu à cet appel. Merci de votre geste sympathique et facile à réaliser et à poursuivre.

Contact

Evelyne, T 079 277 90 69

Petites annonces

Votre petite annonce ici. CHF 5.- la ligne. Envoyez-nous votre texte à paraître à sportmag@vtx.ch

La recette de Tante Lotte

Canard braisé au vin rouge

Pour 4 personnes: 4 cuisses de canard, 100g de lardons nature, 2 oignons, 1 orange, 500g de pommes de terre (charlotte), 3 cuil. à soupe de cognac, 30 cl de vin rouge, 2 brins de romarin, 4 feuilles de laurier, 3 cuil. à soupe d'huile d'olive, sel et poivre.

Pelez et émincé les oignons. Râpez le zeste de l'orange. Salez et poivrez les cuisses de canard et mettez-les dans un plat creux avec les oignons et le zeste. Arrosez du jus de l'orange, du cognac et du vin rouge. Laissez mariner 1h à température ambiante.

Egouttez et essuyez les cuisses de canard avec du papier absorbant. Egouttez également les oignons en conservant la marinade.

Dans une cocotte, chauffez 1 cuillère à soupe d'huile et faites revenir les lardons jusqu'à ce qu'ils commencent à rissoler. Retirez-les et remplacez-les par les cuisses de canard. Faites-les dorer 5 minutes par face. Remettez les lardons. Ajoutez également les oignons. Couvrez et laissez cuire, à feu doux, 15 minutes.

Versez la marinade, en ajoutant le romarin et le laurier. Poursuivez la cuisson 45 minutes sur feu doux, cocotte mi-couverte, en retournant régulièrement les cuisses de canard.

Pelez les pommes de terre, coupez-les en dés et faites les précuire, 10 minutes, dans un cuit-vapeur. Ensuite faites-les sauter 15 minutes à la poêle dans le reste d'huile. Salez en fin de cuisson et servez-les, en garniture des cuisses de canard.

PARLONS JARDINAGE

Mois de novembre



Nous sommes arrivés dans la période où les travaux extérieurs au jardin sont pratiquement stoppés. Mais il faut se rappeler de mettre à l'abri les plantes non rustiques qui risquent, sous notre climat, de ne pas passer l'hiver.

Au jardin potager

Seuls les légumes d'hiver poussent encore. Dans les parties inoccupées de votre potager, vous pouvez procéder au labourage de la terre qui sera laissée ensuite au repos jusqu'en mars.

Rosiers

Traiter préventivement vos rosiers contre la rouille et les taches noires en pulvérisant de la bouillie bordelaise à la chute des feuilles. Buttez les pieds pour les protéger du gel. S'il ne gèle pas, c'est le moment de planter..

Fenêtres et balcons

Pour la saison hivernale, vous pouvez agrémenter vos jardinières avec des espèces rustiques qui supportent le froid (plantes vivaces à feuillage et fruits décoratifs, hellébore ou graminées diverses, bruyères et pensées vivaces) Les houx panachés apporteront de la gaieté aux compositions. Ne changez pas la terre des bacs, mais aérez-la et sortez les racines des plantes précédentes.

Vos géraniums ont besoin de repos: même s'il fait encore doux et qu'ils portent encore des fleurs, remisez-les dans un local hors gel: c'est l'hivernage.

Plantes d'intérieur

Lorsqu'approche l'hiver, de nombreuses plantes en pot font le trajet du jardin, du balcon ou de la terrasse vers les pièces intérieures. Pour elles, comme pour les plantes vertes, il

convient de redoubler d'attention. Suivez nos conseils pour maintenir ce petit monde en bonne santé!

Bien souvent aujourd'hui, les plantes sont vendues dans des pots en plastique, moins lourds, fragiles et onéreux que ceux en terre cuite. Pourtant, les récipients en poterie sont nettement préférables. En dehors des critères purement esthétiques, leur caractère poreux permet une «respiration» salutaire des racines. N'hésitez donc pas à repoter vos plantes lors de leur achat, d'autant que beaucoup d'entre elles sont vendues dans un substrat à forte teneur en tourbe qui, s'il facilite le racinement des débuts, s'avère par la suite mauvais.

La lumière est la source de la plupart des problèmes survenant à l'intérieur. La lumière est essentielle à la bonne santé des plantes; une photosynthèse insuffisante, c'est comme si le végétal ne mangeait pas! Pour cette raison, on conseille de placer les pots près des fenêtres. Bien souvent, le jaunissement du feuillage est à rapprocher d'un manque de lumière, alors que l'on pense naturellement à... un manque d'arrosage!

Les plantes souffrent d'une chaleur excessive! En fait, dans nos appartements, température élevée rime souvent avec sécheresse de l'air. Or, un degré élevé d'hygrométrie est nécessaire pour la bonne santé des plantes d'intérieur. Un compromis acceptable (pas question quand même de transformer nos maisons en glacières) se situe vers 18°C. Et en plus, vous aurez la satisfaction d'économiser de l'énergie...

Attention à la proximité des radiateurs: les cactus s'en accommodent; pas les plantes vertes.

UN LIVRE, UN ÉCHO

Une scandaleuse affaire
d'Anita SHREVE, traduit par Michèle LEVY-BRAM

Le lycée Avery, prestigieuse pension de Nouvelle-Angleterre, est sous le choc depuis la découverte d'un film. Sur cette vidéo, les ébats sexuels de quatre élèves: trois garçons, ivres, et une fille de quatorze ans.

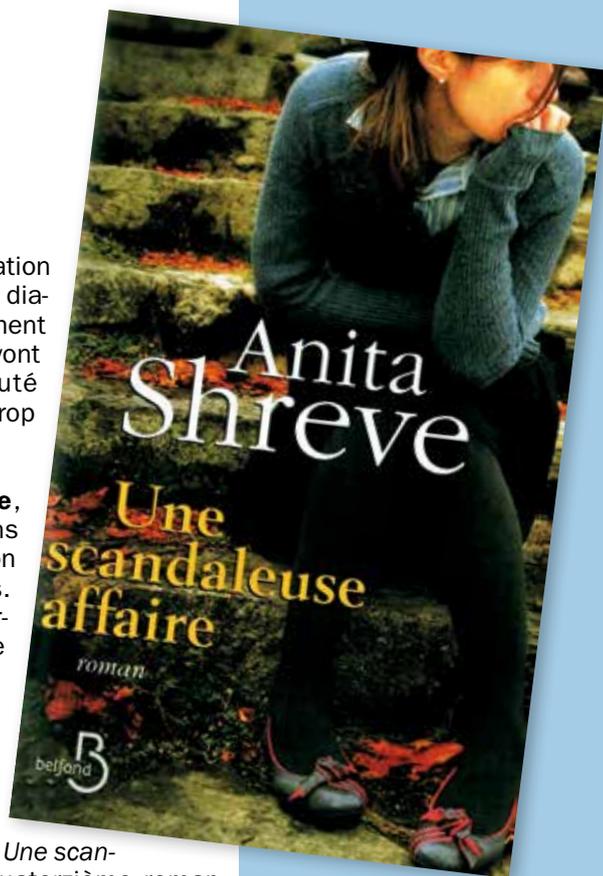
Telle la boîte de Pandore, la cassette, dont le contenu circule bientôt sur internet, va libérer les secrets d'une petite communauté apparemment sans histoire, entre mensonges, adultères, hypocrisies, jalousies, culpabilité...

La machine à broyer médiatique est en marche, n'épargnant personne, ni les adultes, ni les élèves, jusqu'au drame...

À travers la chronique d'un scandale sexuel dans un collège huppé du Vermont, le portrait sombre et sans illusions d'une jeunesse livrée à l'alcoolisme, à la sexualité précoce et à la violence des images. D'une actualité brûlante, un roman coup de poing qui nous met face aux contradictions de notre société. L'auteur,

avec un sens de l'observation inné et un art virtuose du dialogue, explore l'enchaînement d'actions et réaction qui vont détruire une communauté emportée par des désirs trop humains.

L'auteur, **Anita Shreve**, habite aux Etats-Unis, dans le Massachusetts, avec son mari et leurs deux enfants. Après une carrière de journaliste, elle décide de se consacrer à l'écriture. Ses romans et ses essais sont tous devenus des best-sellers dans son pays avec, entre autres, *Un seul amour*; *Ultime rencontre*; *La maison du bord de mer*. *Une scandaleuse affaire* est son quatorzième roman paru en français.



Conçu pour vous: le nouveau modèle spécial Tiguan Design, dès 35'350 francs.²

Voici le modèle spécial Tiguan "Design", doté de suréquipements complets, avec un avantage client de 4'770 francs.¹ Il se distingue entre autres par ses projecteurs bi-xénon, son système de radionavigation "RNS 315", son assistance au stationnement avec caméra de recul et son volant cuir multifonction. Le Tiguan existe en outre en modèle spécial sport "R-Line Design". Laissez-vous séduire par nos modèles spéciaux "Design". Nous serons heureux de vous accueillir.

¹Exemple de calcul: Tiguan Design 1.4 TSI, 160 ch (118 kW), boîte manuelle à 6 vitesses 4MOTION. Consommation en énergie: 7.6 l/100 km, émissions de CO₂: 178 g/km (moyenne de toutes les voitures neuves commercialisées: 153 g/km), catégorie de rendement énergétique: F. Prix courant: fr. 42'620.-, pack Design incl. Prix modèle spécial: fr. 37'850.-. Avantage client fr. 4'770.-. Prix net conseillé (TVA 8% incl.). ²Prix modèle spécial: fr. 37'850.-. Prix effectif: fr. 35'350.-, déduction faite de la prime anniversaire de fr. 2'500.-. Valables pour les contrats conclus du 1.10 au 30.12.2013 avec immatriculation d'ici au 30.12.2013 (pour la prime anniversaire) et du 1.11 au 30.11.2013 avec immatriculation d'ici au 6.12.2013 (pour la prime de stock), les offres s'adressent aux clients privés ou aux clients de flotte. Sont exclus les véhicules bénéficiant d'un rabais de grande flotte. Modèle représenté Tiguan R-Line Design 1.4 TSI, 160 ch (118 kW), boîte manuelle à 6 vitesses 4MOTION fr. 37'050.- (prime anniversaire incl.).



Das Auto.



E. Liège Automobiles SA

Rue Lect 29-33, 1217 Meyrin

Tél. 022 989 08 90, www.liege-garage.ch

A LA MACAV

Rue du Village 52 – Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaire

Traditionnel marché de Noël

25 novembre au 21 décembre

Des propositions et des idées pour vos cadeaux

Au Temple du Lignon

Dimanche 24 novembre à 18h

Concerts au Lignon Quand la flûte se fait jazzy

Claude MAJEUR, flûte
Gueorgui POPOV, piano

L'entrée à aux Concerts du Lignon est libre, une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et les cachets des musiciens.

Centre œcuménique des Avanchet

Jusqu'au 1^{er} décembre

Exposition des œuvres de Yves Belorgey

En collaboration avec le MAMCO

Chemin De-Maisonneuve

Du 29.11 au 1^{er} décembre

Vernier street art Art urbain détonnant

L'art urbain né dans les années 70 va à la rencontre des habitant-e-s de Vernier. L'artiste britannique Filthy LUKER, accompagné de Pedro Estrellas, mettra ses œuvres gonflables sur des immeubles, dans des arbres, sortant des fenêtres...

La Choucroute de L'Escalade

Organisation : ASSOCIATION DES INTÉRÊTS D'AÏRE - LE LIGNON



Samedi 14 décembre 2013

Centre de quartier du Lignon
(sous l'église catholique)

Choucroute traditionnelle & dessert

Programme

Apéritif offert 18h

Repas 20h

Soirée dansante avec Olivier Emonet dès 21h

Tombola paniers

Venez briser la marmite avec nous !

20.- (adulte)
12.- (enfant jusqu'à 16 ans)
boissons non comprises

Vente des cartes de repas à retirer dès le 30 novembre jusqu'au jeudi 12 décembre (dernier délai) à la boulangerie Allenbach (Centre commercial du Lignon).

Attention: nombre de places limité !

P'tit Music Hohl

du 22.11 > 21.12.2013



Myriam Hellé
Dominique Poupaert

Ces 2-là s'aideront-ils ?

Location - Stand info Balevert
Service culturel Migros, 7, rue du Prince
P'tit Music'Hohl
Av. Casati 54 - Genève-Cointrin

079 158 4003

Spectacle à 19h45
Prix 30.- (AVS, tarif jeune, étudiant : 25.-)
Mer jeu ven et sam
Repas à 21h00
Menus de 35.- à 68.-
musicohl.ch

yes.fm
GHE

Pharmacie des Sens+

Proximité Disponibilité Ecoute Conseil
JUBILE PREMIERE ANNEE

-15% sur les vitamines et fortifiants

contre remise de ce bon jusqu'au 20 décembre 2013

Tél. 022 797 27 37
Coupe Gordon-Bennett Le Lignon

33^e Grand Salon du Santon de Provence Ferme Sarasin Du 22 novembre au 1^{er} décembre 2013

Venez découvrir de nombreuses nouveautés, des accessoires, des santons, des crèches

Entrée libre

Ouvert de 9h à 19h tous les jours, sauf dimanche 1^{er} décembre, de 9h à 18h

47, chemin Edouard-Sarasin
Le Grand-Saconnex • Genève • Suisse



LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

VOTRE DENTIER REPARÉ DANS LA JOURNÉE

reparation-dentier.ch



H-R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati

Service à domicile



C'est ici 2ème étage n°10

Chemin du Château Bloch

atpg "Bardé"

Route du Mont des Frères

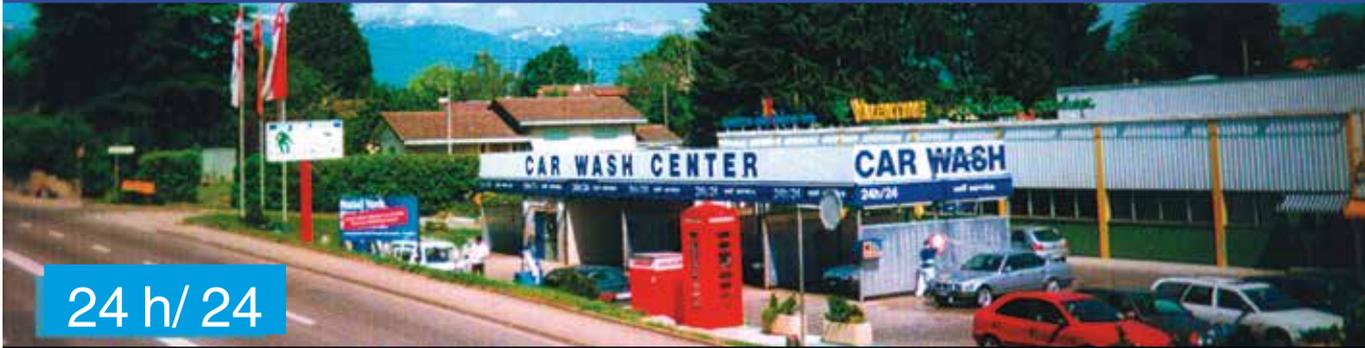
Cité du Lignon

» Adresse
10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Le spécialiste de la prothèse dentaire depuis 30 ans



CAR WASH CENTER



24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER

Noël en beauté!

Les 18 et 21 décembre,
rendez-vous au centre avec
le Père Noël et ses friandises.
Dès le 27 novembre,
venez demander le calendrier
2014 à votre commerçant.




Lignon Centre
Le bonheur à votre porte!

